Envoyé en préfecture le 20/05/2025
Reçu en préfecture le 20/05/2025
Publié le
ID : 053-265302240-20250519-D2025510-DE

BONCHAMP

Délibération
Du Conseil d'Administration

Séance du 19 mai 2025

Président de séance : Monsieur Poisson, Président
Présents :
Représentants des élus : Mesdames Cormier, Duval, Pinçon, Monsieur Perrier
Représentants des associations : Mesdames Ruault, Saudrais, Monsieur Guilmeau
Absents ayant donné pouvoir :
Madame Garnier pouvoir à Madame Ruault

Objet : Décision modificative n° 1 foyer logement

Mr le Président expose le rapport suivant : suite à une erreur matérielle au compte 002

Chapitre	Article	Dépenses	Recettes
002 Résultat d'exécution reporté			-39 097.92 €
D 011 Groupe 1 dépenses afférentes à l'exploitation	60612 Energie électricité	- 22 000 €	
D 011 Groupe 1 dépenses afférentes à l'exploitation	6063 Alimentation	- 10 000 €	
D 012 Groupe 2 Dépenses afférentes au personnel	64111 Titulaires Rémunération principale	- 7 097.92 €	
Total exploitation		- 39 097.92 €	- 39 097.92 €

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration valide à l'unanimité, la décision modificative n°1

Le Président
G. POISSON

C.C.A.S. Résidence Les Rosiers 53960 BONCHAMP